

Préparation du terrain

Autor(en): **Amrhein, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **56 (1964)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-385319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ront visiter l'Exposition en toute quiétude, sans jamais avoir à se préoccuper de la venue de véhicules importuns.

Conclusion

Ces quelques aperçus auront pu donner une idée de la variété et de l'ampleur des problèmes que pose à une grande manifestation l'organisation de transports bien compris.

Nous entreprenons tout ce qu'il est possible afin de faciliter la venue à Lausanne des millions de visiteurs – et d'amis – de l'Exposition nationale de 1964. Mais, pour parvenir à ce but, la collaboration et l'initiative de nombreux milieux ont été et sont encore indispensables: les pouvoirs publics – Confédération, cantons et communes – les grandes régies nationales, des compagnies de transport publiques et privées et enfin de nombreux particuliers contribuent à cet effort d'ensemble et y inscrivent chacun leur apport.

Et ce ne sera assurément pas un des moindres résultats de l'Exposition nationale que d'avoir contribué, en matière de transports, à affermir les principes d'une large collaboration des milieux intéressés et d'avoir pu favoriser des réalisations qui, sans le stimulant de 1964, eussent été, ici ou là, abandonnées à plus tard.

Préparation du terrain

Par *F. Amrhein*

Les terrains mis à disposition pour les constructions de l'Exposition nationale sont départagés en deux grandes parcelles: d'une part, la plaine de Vidy entre les bains de Bellerive et le Parc Bourget; d'autre part, la vallée du Flon entre la ligne de chemin de fer Lausanne-Genève et le giratoire de la Maladière. La surface de ce magnifique terrain au bord du lac Léman, qui est unique en son genre, représente presque 600 000 m². En 1960 encore, il était destiné en partie à des maraîchers, des terrains de sport, aux promenades et au camping et représentait une zone de détente pour les Lausannois ainsi que pour les nombreux touristes qui passaient dans la région.

La vallée du Flon, entre le quartier de Montelly et le cimetière du bois de Vaux, était utilisée comme décharge publique. Les deux zones étaient classées « zones non constructibles » et n'étaient, de ce fait, pourvues que des installations et canalisations de moindre importance, pourtant si nécessaires à une grande manifestation.

Après les toutes premières reconnaissances des terrains, il a été constaté qu'un volume de travail très considérable était à étudier et, pour finir, à exécuter pour permettre aux différents secteurs et tâches spéciales de se raccorder aux installations toujours nécessaires.

Il était donc normal de se poser la question, déjà à cette époque, si des solutions pouvaient être trouvées afin que ces installations importantes restent après l'Exposition. La convention avec la ville de Lausanne spécifiait que les constructions pour l'Exposition nationale devaient avoir un caractère provisoire et éphémère. L'absence d'un plan d'aménagement du territoire pour les zones en question a rendu cette étude difficile. D'autre part, elle a laissé aux responsables de l'Exposition une grande liberté dans l'implantation du plan de masses. La remise définitive des terrains pour le début des travaux de construction était fixée par contrat entre la ville de Lausanne et l'Exposition nationale pour le 1^{er} janvier 1962, ce qui nous laissait l'année 1961 pour les études des projets relatifs à la préparation des terrains et spécialement des infrastructures.

Néanmoins, des dérogations ont été autorisées, spécialement en ce qui concerne le défrichage de la vallée du Flon, la transplantation des arbres et la préparation des pépinières, travaux qui ont été effectués en 1961 déjà. Sur la base des premiers plans de masses élaborés par le bureau d'architecture de l'Exposition nationale et les premiers avant-projets concernant l'aménagement extérieur, nous avons déterminé l'énorme apport de remblai pour la mise en forme de la vallée du Flon et quelques zones de la plaine de Vidy, sans compter les comblements sur le lac qui ont été effectués par la ville de Lausanne. Grâce à la haute conjoncture dans la branche du bâtiment, également dans les régions lausannoises et du canton de Vaud, nous avons pu obtenir sans difficulté les quelque 200 000 m³ de terre pour donner la forme de base à la vallée de la Jeunesse, anciennement décharge de la ville, et aux différents monticules dans la plaine de Vidy.

Pour faire face à ces travaux de grande envergure, la direction de l'Exposition a décidé de créer un service des constructions, assisté par des ingénieurs-conseils pour différentes branches, avec des bureaux techniques dans les domaines électrique, sanitaire et paysagiste. En vue d'une bonne coordination, il a été décidé de créer ce bureau ad hoc directement sur les terrains afin d'éviter le maximum de fausses manœuvres et pour avoir les responsables réunis en un seul endroit et non dispersés dans les différentes villes de la Suisse. Cette formule, peu connue en Suisse, s'est révélée, par la suite, comme étant la seule valable pour influencer efficacement les études et l'exécution des travaux dans un laps de temps minimum. Le recrutement du personnel technique et des principaux responsables était relativement facile, malgré la conjoncture actuelle dans le bâtiment. Cela est dû à l'attrait spécial qu'exerce un chantier

complexe et spectaculaire tel que celui de l'Exposition nationale. Différents services de la ville de Lausanne et spécialement les Services industriels ont délégué du personnel technique dans notre équipe pour aider efficacement lors du début des travaux, début important s'il en fut.

Deux objets, composés de quelques bâtiments destinés aux maraîchers, ont dû être démolis. Ces démolitions ont été faites avec l'aide des troupes DCA et étaient inévitables pour faire place aux travaux des secteurs. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que l'armée et spécialement les troupes du génie et de transmission nous ont prêté main-forte d'une façon très généreuse: des écoles de recrues ont été intégrées dans le processus des travaux de préparation, cela pour les pilotages et les travaux de terrassement. Un réseau téléphonique reliant les différentes stations externes des chantiers a été mis à disposition par les troupes de transmission.

Il nous semble qu'il est intéressant de faire un tour d'horizon en ce qui concerne les diverses étapes de cette préparation des terrains et d'en soulever les problèmes et les principes employés pour les résoudre.

a) Parcs et jardins: La présence d'une magnifique arborisation entre la pointe du Flon et les bains de Bellerive, d'une part, et la pointe du Flon et le Parc Bourget, d'autre part, nécessitait un soin spécial de la part des jardiniers de la ville et du bureau paysagiste de l'Exposition nationale. Un plan de relevé indiquant tous les spécimens a dû être fait, cela pour quelques milliers d'arbres et d'arbustes et afin de sauvegarder la nature. L'apport de plusieurs milliers d'arbres et d'arbustes supplémentaires a dû être coordonné à un moment où les projets de détail n'étaient pas encore élaborés. Les quantités de terre végétale nécessaire pour transformer les surfaces entre les constructions en surfaces vertes ont dû être réservées assez tôt; la terre végétale trouvée sur place n'était malheureusement pas suffisante. Nous espérons que l'apport supplémentaire en verdure, autant dans la plaine de Vidy que dans la vallée du Flon, augmentera la valeur de ces sites aussi bien durant qu'après l'Exposition.

b) Routes et places: Le réseau principal et secondaire des routes, chemins et places, totalisant quelque 170 000 m², a dû être étudié de façon à ce que les routes provisoires pour la durée des chantiers puissent être limitées au strict minimum. Des essais de revêtements bitumineux ont été effectués en collaboration avec les entreprises spécialisées en la matière afin d'obtenir des routes présentant une surface impeccable, répondant aux exigences d'une exposition, cela avec un minimum de frais.

c) Réseau de canalisations d'eau propre: L'évacuation des eaux de surface et des eaux propres se fait directement dans le lac. Une

dizaine de collecteurs principaux, d'un diamètre de 40 à 60 cm, présentant une longueur totale d'environ 5 km, ont été posés. Les secteurs et les tâches spéciales, tout comme les routes et les places ainsi que les surfaces vertes seront raccordés sur ces collecteurs.

d) Canalisations d'eaux polluées: Toute la plaine de Vidy se trouve en contrebas par rapport au collecteur principal de la ville de Lausanne, qui débute au giratoire de la Maladière et se déversera dans la nouvelle station d'épuration à l'ouest des abords de l'Exposition, station d'épuration qui sera également terminée pour l'ouverture de cette dernière. De ce fait, toutes les eaux usées doivent être refoulées dans la canalisation principale. Dix stations de pompage ont été projetées et exécutées et munies de deux pompes chacune, rassemblant les eaux polluées des secteurs et des tâches spéciales dans des conduites en PVC et les refoulant dans des conduites en acier avec accouplement dans les collecteurs principaux. Le bon fonctionnement de ce réseau et des stations de pompage dépend en grande partie de l'entretien et de la surveillance et le fonctionnement des pompes est signalisé par des commandes à distance jusqu'aux centrales de la police et du feu et au poste sanitaire de l'Exposition nationale. Uniquement durant les cent septante-neuf jours de l'Exposition, nous comptons ainsi devoir refouler 2 500 000 à 3 millions de litres d'eau polluée.

e) Réseau potable: Après des études approfondies qui prévoyaient à l'époque trois réseaux différents, soit ceux d'eau potable, d'eau industrielle et d'eau pour la lutte contre le feu, nous n'avons, finalement, installé qu'un réseau unique raccordé sur celui de la ville de Lausanne et en partie sur la nouvelle station de pompage et de filtrage de Bellerive. Nous comptons avec une consommation totale d'environ 1,7 à 2 millions de mètres cubes d'eau potable. Etant donné que, en 1961, les besoins de la majorité des exposants n'étaient même pas encore connus, nous avons dû laisser aux ingénieurs-conseils et aux services de la ville de Lausanne le soin d'estimer et de calculer cet important réseau totalisant environ 5 km de canalisations.

f) Réseau du gaz: L'étude pour le réseau principal de canalisations de gaz a été faite en même temps que celle du réseau d'eau. Celui-ci doit permettre d'alimenter environ cinquante établissements – soit des restaurants – de l'Exposition nationale, ainsi que de couvrir les besoins des exposants et de l'Exposition elle-même. La consommation totale en gaz, durant l'Exposition, a été estimée à environ 1 à 1,5 millions de mètres cubes, avec des pointes de débit, aux environs de midi, de 1200 m³/h. Ce réseau comporte environ 4 km de canalisation au total.

g) Courant fort: Les Services industriels de la ville de Lausanne ont dû prévoir une station de 50 kW destinée à fournir l'énergie aux stations de 6 kW de l'Exposition, réparties sur nos terrains. Tous les câbles sont posés dans des caniveaux, permettant ainsi une récupération à de meilleures conditions après l'Exposition.

Tous ces travaux ont commencé immédiatement après la remise des terrains par la ville de Lausanne, soit au début de l'année 1962; ils ont été terminés en partie à fin 1962 et en partie au début de 1963. Ainsi, chaque entrepreneur et chaque responsable d'un secteur ou d'une tâche a trouvé sur son chantier les fluides et les accès nécessaires à un avancement normal des travaux.

Aux abords immédiats de l'Exposition, les travaux de préparation ont été effectués et s'effectuent encore par les soins de l'Etat de Vaud ou de la ville de Lausanne, fonction des programmes d'avancement des travaux. Ces travaux comprennent la route de Provence en haut de la vallée du Flon, la couverture du Flon, le giratoire de la Maladière, l'autoroute entre la Bourdonnette et le giratoire, les passages souterrains dans le giratoire; pour l'Exposition, les comblements dans la région des secteurs « Joie de vivre » et « Eduquer et créer », la construction du port de petite batellerie ainsi que la préparation des surfaces destinées aux parkings durant l'Exposition. Cet énorme volume de travail est, en grande partie, terminé ou vient de l'être, permettant ainsi à l'Exposition de continuer à construire et de concentrer les efforts des entrepreneurs afin de tenir ses engagements.

L'élément critique, pour les ingénieurs-conseils et les responsables, était – à un moment donné – l'absence des exposants futurs du fait que, pour étudier un réseau économique pour une organisation aussi vaste que la nôtre avec des budgets limités, il est vraiment difficile d'estimer et de calculer les besoins pour des clients qui ne sont pas connus.

Il est à souhaiter que nous ne soyons pas obligés, après l'Exposition nationale, de recreuser toutes ces innombrables fouilles et d'enlever les kilomètres de canalisations pour faire place à d'autres, mais que ces réseaux servent, dans la mesure du possible, à la ville de Lausanne, qui sera à nouveau propriétaire de ces magnifiques terrains.